
Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 16 AVRIL 1836.

EXPOSÉ DES MOTIFS d'un projet de loi qui ouvre au Département de la Guerre un crédit supplémentaire de fr. 815,447 34 c., applicable au paiement de créances arriérées sur les exercices 1830 et 1831, et années antérieures.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous soumettre la demande d'un crédit supplémentaire destiné à couvrir des dépenses du Département de la Guerre qui demeurent à liquider sur les exercices 1830, 1831 et années antérieures.

Ces dépenses sont de deux catégories.

Les unes concernent en quelque sorte le Département des Finances, en égard à leur spécialité, et n'ont pour objet qu'une régularisation d'écritures dans la comptabilité des administrations.

Celles de cette catégorie s'élèvent seulement à fr 16,675 94^c, et proviennent de sommes prélevées, au moment de la révolution, de la caisse de quelques comptables de l'État, par des hommes qui s'étaient chargés d'organiser la garde bourgeoise dans les divers cantons où ils se trouvaient.

Pour exécuter ce projet, des moyens pécuniaires étaient indispensables, et les circonstances du moment, l'extrême activité avec laquelle il fallait agir, ne permettaient pas de prendre des ordres.

Cependant il fallait engager, équiper, solder les hommes qui se rangeaient sous la bannière de la liberté; les besoins étaient urgents; tout retard était nuisible; et des hommes dévoués, dont les services ont d'ailleurs été appréciés, n'ont pas cru manquer à leur devoir en employant les moyens les plus prompts, comme les plus propres à assurer le succès de la cause qu'ils embrassaient; ils ont prélevé de la caisse de quelques comptables mentionnés au tableau joint au présent rapport, les fonds qu'ils y ont trouvés disponibles, et dont ils avaient un pressant besoin.

Des quittances ont été délivrées à ces comptables, et c'est pour réintégrer dans leur caisse respective les sommes dont ces quittances ont dû tenir lieu, qu'il est demandé un crédit supplémentaire par le projet de loi qui va être déposé sur le bureau pour être soumis ensuite à vos délibérations.

Quant à la deuxième catégorie des dépenses qui demeurent à liquider sur 1830 et 1831, elle se compose des créances indiquées au tableau détaillé, fourni par le Département de la Guerre, et joint à l'appui du projet de loi prémentionné.

Comme il n'entre pas dans mes attributions personnelles d'apprécier les motifs pour lesquels la liquidation de ces créances n'a pas été sollicitée plus tôt par les parties intéressées, et que la Chambre désirera sans doute quelques explications sur la nature des réclamations, et sur la destination des sommes pétitionnées, je dois laisser à mon collègue, le Ministre de la Guerre, le soin de donner à cet égard tous les renseignemens qui pourraient être demandés, et qui concernent plus particulièrement son Département.

Bruxelles, le 16 avril 1836.

Le Ministre des Finances,

E. D'HUART.

PROJET DE LOI.

Leopold ,

Roi des Belges ,

A tous Présens et à venir, Salut.

Le projet de loi dont la teneur suit, sera présenté en Notre Nom à la Chambre des Représentans, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Il est ouvert au Département de la Guerre un crédit de *huit cent quinze mille quatre cent quarante-sept francs trente-quatre centimes* (fr. 815,447-34 c.) applicable au paiement des dépenses de 1831 et années antérieures qui restent à liquider, et qui sont détaillées dans les tableaux annexés à la présente loi.

Cette allocation formera le chapitre VIII, article unique, et le chapitre IX, article 1 à 8 du Département de la Guerre, pour l'exercice 1835.

Donné à Bruxelles, le 15 avril 1836.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

E. D'HUART.

4

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

CHAPITRE VIII. — ARTICLE UNIQUE.

SOMMES A REMBOURSER A DES COMPTABLES, COMME AYANT ÉTÉ PRÉLEVÉES
DE LEUR CAISSE AU MOMENT DE LA RÉVOLUTION.

Dépenses arriérées à liquider sur l'exercice 1830.

<i>DE CHESTRET, (sommes prélevées par) dans les caisses de comptables de l'État.</i>	
Le sieur De Chestret fut, au mois de septembre 1830, chargé d'organiser la garde bourgeoise dans la province de Liège, et, afin de faire face aux dépenses urgentes du service, il préleva de la caisse de plusieurs receveurs des contributions les fonds qui s'y trouvaient disponibles.	
Le compte en a été établi et approuvé par le Gouvernement provisoire, mais le Département de la Guerre n'ayant pu faire entrer cet objet dans le supplément d'allocation qu'il a demandé parce qu'il semblait étranger aux dépenses de son administration, il est indispensable que cet objet soit régularisé, afin de rétablir les sommes dans la caisse des comptables que la chose concerne fr.	12,363 18
<i>BARTELS, (sommes prélevées par) dans les caisses de comptables de l'État.</i>	
Les quittances délivrées aux comptables prouvent que ces sommes ont également servi à organiser la garde bourgeoise en 1830, sur quelques points de la Flandre occidentale	602 11
<i>WILLEMS, intendant militaire à Bruges.</i>	
Somme lui remise par le général Goethals et prélevée comme les précédentes et à la même fin, de la caisse d'un receveur de l'État.	3,710 65
TOTAL. fr.	16,675 94

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Creances restant à liquider sur les exercices 1830 et 1831, pour le paiement desquelles un crédit supplémentaire est demandé.

CHAPITRE IX.	EXERCICES		TOTAL.
	1830.	1831.	
ART. 1 ^{er} . Matériel de l'artillerie . . .	57,904 05	»	57,904 05
— 2. Matériel du génie.	513,960 97	54,542 40	568,503 37
— 3. Service de santé	4,797 04	»	4,797 04
— 4. Gardes civiques	»	1,223 16	1,223 16
— 5. Rappels de solde et pensions .	3,412 36	1,694 16	5,106 52
— 6. Vivres, logement et nourriture fournis aux troupes belges, et indemnités diverses . .	1,743 16	61,233 09	62,976 25
— 7. Vivres et transports fournis à l'armée française en 1831. .	»	97,411 05	97,411 05
— 8. Indemnité à la ville de Hasselt, pour la jouissance des rem- parts et fossés	»	849 96	849 96
TOTAUX. . fr.	581,817 58	216,953 82	798,771 40

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Créances restant à liquider sur l'Exercice 1830.

DÉTAIL DES CRÉANCES.	MONTANT PARTIEL.	TOTAL PAR ARTICLE
ARTICLE PREMIER.		
<i>Matériel de l'artillerie.</i>		
M. Amand, maître de forges à Bouvignes, pour fourniture de projectiles de guerre faite à la fonderie de canons à Liège, s'élevant à la somme de fl. 27,034 20 cents, sur laquelle il a été payé deux à-comptes de 10,000 florins chacun; il reste donc à payer fl. 7,034 20 cents ci. . fr.	14,929 53	
V ^e Christiane à Namur, pour transport de matériel d'artill ^e .	110 "	
La régence de la ville de Louvain, achat de munitions délivrées aux volontaires en 1830, fl. 2,460 69 cents. . .	3,207 81	
Le sieur De Koninck, ex-officier de volontaires à Tournay, rachat de 40 fusils à 10 francs pièce	400 "	
Le sieur Beaudin, maître tailleur à Bruxelles, dédommagement des armes qui lui ont été enlevées au mois d'août 1830	2,787 30	
Le sieur J. Hodson à Verviers, paiement d'armes fournies en 1830 aux volontaires Franchimontois, qui ont pris part au combat de S ^{te} -Walburge	998 94	
Le sieur Vanopstal à Anvers, paiement de fournitures de bois, ustensiles et matériaux, effectuées à l'arsenal de construction à Anvers pendant le mois de septembre 1830.	1,654 80	
Le sieur Leenaers, ex-sous-officier de volontaires, paiement de 6 fusils dont il a armé les volontaires en 1830 . . .	180 "	
M. Wittaert-Dewaël à Anvers, pour fourniture d'armes faite à la garde civique.	1,443 "	
Au sieur De Heen à Louvain, pour fourniture de bois de construction	4,129 52	
<i>Armes enlevées par les autorités hollandaises en août 1830, à Anvers, et transportées à la citadelle, suivant récépissés délivrés.</i>		
Au sieur Pirlot et Simonis à Anvers	7,181 58	
— Malherbe, fabricant à Liège	5,485 45	
— Hanquet, fabricant à Liège.	3,360 "	
— C. Delvaux, armurier à Anvers	4,636 86	
— Van De Leemput, armurier à Anvers.	5,399 26	
		57,904 05
A REPORTER.	. . . fr.	57,904 05

DÉTAIL DES CRÉANCES.	MONTANT	TOTAL
	PARTIEL.	PAR ARTICLE.
REPORT.		37,904 03
ART. 2.		
<i>Matériel du génie.</i>		
Broeckmans et Rousseau à Gand, fournitures pour ameublement des casernes de la citadelle de Gand, fourniture de palissades, barrières, etc., pour la mise en état de défense	36,828 54	
A. Soetens représenté par J. Fontaine à Mons, travaux à la caserne dans le bastion n° 3, et réparations à la brèche du bastion n° 8, à Mons	56,997 73	
De la Phalecque, à Lille, prix d'expropriation d'une partie de terrain comprise dans les travaux d'amélioration de la place de Menin en 1827, suivant jugement du tribunal de première instance de Courtray	4,800 "	
F. X. Gérard à Namur, travaux en maçonnerie des ouvrages extérieurs de la citadelle de Gand, 13 ^e et 14 ^e lots	113,240 57	
J. F. Bogaert à Termonde, dommages et intérêts relatifs à l'exécution des travaux de la tête de pont de Termonde .	3,500 "	
P. Kloos à Termonde, solde définitif de travaux de construction à la caserne à l'épreuve de la bombe, à Termonde, exécutés sur la somme réservée au contrat pour dépenses imprévues	20,697 92	
V ^e Van Enschedt à Anvers, fournitures et travaux divers exécutés en 1830, à Anvers.	36,274 32	
Le sieur P. G. Dekens à Audenaerde, travaux d'entretien de la place d'Audenaerde de 1829 à 1830.	3,851 83	
W. Langeveld, travaux des 4 ^e et 5 ^e lots de la place d'Ostende.	107,770 04	
Divers particuliers de Mons et environs, pour indemnités, par suite des inondations tendues en 1815 et 1816	130,000 "	
ART. 3.		513,900 97
<i>Dépenses du service de santé.</i>		
Le sieur Vanopstal, fourniture de divers objets à l'hôpital d'Anvers, en 1830.	83 33	
V ^e Reyns à Anvers, fourniture de viande à l'hôpital d'Anvers, du 31 août au 26 octobre 1830.	4,421 80	
V ^e Minet à Louvain, fourniture de médicaments à l'hôpital militaire de Louvain, en 1830	291 91	
		4,797 04
A REPORTER.		576,662 06

DÉTAIL DES CRÉANCES.	MONTANT	TOTAL
	PARTIEL.	PAR ARTICLE.
REPORT.	"	576,662 06
ART. 5.		
<i>Rappel de solde et pensions.</i>		
De Tilly, lieutenant-colonel, reliquat de compte pour la solde des volontaires en 1830, suivant arrêt de la Cour des Comptes	2,339 14	
La commune de Gheel, pension de militaires aliénés qui y sont traités, pour 1830.	526 01	
Beaujot, major d'infanterie, solde de non-activité du 1 ^{er} novembre 1830 au 26 décembre même année	261 71	
Corthals-Chretien, à Overespen, rappel de sa pension sur le fonds dit de Waterloo, pour 1830.	85 50	
ART. 6.		3,412 36
<i>Indemnités diverses.</i>		
Le sieur Mertens, lieutenant de gendarmerie, indemnité pour un cheval requis par les volontaires en 1830	423 28	
M. Barbanson avocat, honoraires, etc., pour des plaidoiries soutenues en 1827	1,142 85	
P. A. Maltaigne à Ixelles, prestations militaires en septembre 1830, à Bruxelles	177 03	
		1,743 16
TOTAL GÉNÉRAL.		581,817 58

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Créances restant à liquider sur l'exercice 1831.

DÉTAIL DES CRÉANCES.	MONTANT PARTIEL.	TOTAL PAR ARTICLE.
ART. 2. <i>Matériel du génie.</i>		
M. Vandelft à Anvers, indemnité pour l'obtention d'un passage nécessaire à l'exploitation d'une partie de sa propriété enclavée dans les fortifications au nord d'Anvers . . .	144 "	
M. Vanderauwermeulen à Lierre, chômage de son moulin, par suite de la mise en État de défense de la place de Lierre	2,116 40	
Le bureau de bienfaisance de Bouwel, pour dégâts causés à une pièce de terre par suite du barrage de la Nèthe, près du pont de Grobbendonck	82 "	
La société du Cattendyk à Anvers, pour indemnité d'occupation du chantier de Cattendyk	25,000 "	
MM. les frères Cassiers à Anvers, pour occupation par l'autorité militaire, du navire James-Schott, lors de l'attaque présumée de la place d'Anvers par la flotte hollandaise en 1831	10,000 "	
M. de Malines à Anvers, indemnité pour pertes occasionées à ses propriétés par suite des travaux d'attaque de la citadelle d'Anvers.	17,200 "	
ART. 4.		34,542 40
<i>Reliquats de solde aux gardes civiques, par suite de la mobilisation de 1831.</i>		
Le bataillon de gardes civiques du canton d'Anderlecht mobilisé en 1831, reliquat suivant arrêt de la Cour des Comptes.	153 86	
Le bataillon du canton de Cumplich, suivant arrêt de la Cour.	57 50	
Garde civique à cheval, de Bruxelles, id.	278 79	
Garde civique d'Anvers.	733 01	
ART. 5.		1,223 16
<i>Rappel de solde et pensions.</i>		
Le sieur Florquin, lieutenant pensionné, un arrêté en date du 16 août 1829, lui accordait 2/3 de solde en le mettant en non-activité, il n'a reçu que la demi-solde en 1831, réclame la différence	320 "	
A REPORTER.	320 "	55,765 56

DÉTAIL DES CRÉANCES.	MONTANT	TOTAL
	PARTIEL.	PAR ARTICLE.
REPORTS.	320 »	33,753 36
La commune de Gheel, pension des militaires aliénés qui y ont été traités en 1831	823 26	
Les héritiers de J. d'Hamelbusch, décoré sous l'ancien Gouvernement, réclamation de sa pension pour 1831 . . .	141 38	
Le Leux, capitaine en non-activité, rappel de la différence entre le paiement de capitaine de l'armée régulière en non-activité, et la moitié du traitement de capitaine de corps francs, qui lui a été payé depuis le 13 septembre 1831	137 57	
Divers militaires, pour pensions sur le fonds de Waterloo, pour 1831	231 95	
ART. 6.		1,694 16
<i>Vivres, logement et nourriture fournis aux troupes belges, et indemnités diverses.</i>		
Le sieur Martin, perte d'effets dans la campagne de 1831 (capitaine au 10 ^e régiment)	282 18	
Lequelin, ex-capitaine au 12 ^e régiment, perte d'effets dans la campagne de 1831	282 17	
Le sieur Devillers au Tertre, lieutenant colonel de garde civique, perte d'un cheval en 1831	529 10	
V ^e Lameret à Heerlen (Limbourg), perte d'un cheval en 1831.	164 85	
Delbrouck à Goygoven (Limbourg), paille enlevée en 1831 .	645 50	
E. Vanoverloop à Kemseke, indemnité pour 27 arbres abattus en 1831, pour la construction de la redoute de Kemseke	127 »	
Van Brussel à Watervliet, arbres abattus en 1831	761 90	
Le sieur Taverne à Lapschure, loyer de la maison ayant servi de corps de garde en 1831	131 27	
La commune de Hologne (Liège), dégâts commis aux récoltes en 1831, par l'armée de la Meuse.	2,131 62	
Commune de Bunde, Limbourg, dégâts commis aux récoltes et moyens de transports	713 72	
La commune de West-Capelle, indemnité pour la reconstruction d'un pont détruit par les troupes en 1831	477 29	
Le propriétaire de l'abbaye de Parc lez-Louvain, loyer du local où ont été renfermés les prisonniers hollandais . . .	1,219 75	
La commune de Gheel, dégâts commis en 1831 à une maison ayant servi de corps de garde	1,451 84	
A REPORTER.	8,920 19	57,459 72

DÉTAIL DES CRÉANCES.	MONTANT	TOTAL
	PARTIEL.	PAR ARTICLE.
REPORTS.	8,920 19	57,439 72
La ville de Nieuport, remboursement d'effets provenant de l'ancienne garde communale fournis en 1831, pour la garde civique	425 39	
La commune de Boutersem, indemnité pour dégâts causés aux récoltes en 1831	170 "	
Sept bateliers de la province de Limbourg, pour indemnité de déplacement de leurs bateaux en 1831	1,482 09	
Le sieur Pieton à Namur, indemnité à lui payer par suite de la non-exécution du marché passé en janvier 1831, pour l'approvisionnement de la citadelle de Namur; jugement de la cour d'appel	35,174 85	
La commune de Beesel (Limbourg), logement et nourriture de gardes civiques, en 1831	841 47	
La commune de Heel, id.	153 33	
La commune d'Oisquereq, id.	17 03	
Le sieur Devisser Vanhove, fourniture d'approvisionnements au fort du Nord, en août 1831	4,608 02	
La commune de Neer, fourniture de vivres à un détachement en mars 1831	126 98	
Le sieur Thevenon à Tavier, comestibles enlevés par les troupes en 1831	232 80	
La commune de Rillaer, logement et nourriture des gardes civiques en 1831	374 56	
La commune de Bouckhout, id.	287 92	
La commune d'Elicom, fourniture de moyens de transport à des volontaires en janvier 1831	29 62	
La commune de Wilre, moyens de transport fournis pendant le 1 ^{er} trimestre 1831	365 08	
La commune de Buggenum, fourniture de moyens de transport aux volontaires en 1831	33 33	
La commune de Brée et consors, pour moyens de transport fournis au parc de Brée, pendant le mois de mars 1831	4,497 77	
La commune de Bingelrade, fourniture de moyens de transports en janvier et février 1831	393 70	
Le gouverneur de la province de Liège, remboursement des frais d'établissement des parcs de convois en 1831	694 32	
La commune de Brée, fourniture aux corps-de-garde en février et mars 1831.	13 69	
A REPORTER.	58,842 14	57,439 72

DÉTAIL DES CRÉANCES.	MONTANT	TOTAL
	PARTIEL.	PAR ARTICLE.
REPORTS.	58,842 14	57,439 72
La commune de Nederweert, pour fourniture de corps-de-garde en juillet 1831	43 92	
La commune de Kesseloo, fourniture de fourrages et de bois aux troupes belges en 1831	819 94	
C. A. Roovers, batelier à Burght, indemnité pour passage d'eau en 1831	290 19	
La commission de remontes, solde de son compte, suivant arrêt de la Cour des Comptes	692 04	
C ^{te} Félix de Merode, frais de route et de séjour	342 86	
La ville de Hasselt, indemnité pour la jouissance des fossés et remparts.	849 96	
ART. 7.		62,083 03
<i>Vivres et transports fournis à l'armée française, en 1831.</i>		
La ville de Louvain, solde des fournitures aux troupes françaises en 1831	456 83	
La commune de Fleurus, fourniture de vivres aux troupes françaises en 1831	761 23	
La ville de Soignies, id.	317 49	
La ville d'Enghien, id.	3,521 63	
Devisser Vanhove, id.	3,089 37	
La commune de Meerhout, moyens de transport fournis aux troupes françaises	42 33	
La ville de Nivelles, fourniture de vivres aux troupes françaises	5,065 64	
La même, fourniture de fourrages au parc de l'armée française	358 "	
La même, traitement des militaires français à l'hôpital civil.	1,734 38	
La commune de Rosières, fourniture de vivres aux troupes françaises	300 "	
La commune de Pictrain, fourniture de fourrages	211 83	
La commune de Corthys . . . id.	1,430 63	
La commune de Chaumont-Gistoux, fournitures diverses à l'armée française	744 06	
La commune de Roosbeek, fourniture de vivres et fourrages, à l'armée française	1,050 44	
A. REPORTER.	19,083 90	119,542 77

DÉTAIL DES CRÉANCES.	MONTANT	TOTAL
	PARTIEL.	PAR ARTICLE.
REPORTS.	19,083 90	119,342 77
Quarante-sept communes de l'arrondissement de Nivelles, pour vivres, fourrages et moyens de transport fournis à l'armée française	72,311 29	
La ville de Tirlemont, pour fourniture de viande à l'armée française	2,924 10	
La commune d'Ixelles, pour vivres, fourrages et moyens de transport fournis à l'armée française	210 59	
La commune d'Ernage, pour id	396 59	
La commune de Laer, fourniture de vivres, fourrages et moyens de transport à l'armée française	934 02	
La commune d'Overespen, pour id.	47 40	
La ville de Wavre	1,503 16	
		97,411 05
TOTAL GÉNÉRAL.		216,953 82